



**CMDRSM**

**Communiqué de presse**  
**(19 septembre 2008)**

## **Reconnaissance de la Communauté Métisse** par la **MRC de la Haute Côte-Nord**

Lors de sa réunion du 16 septembre 2008, le Conseil de la municipalité régionale de comté (MRC) Haute-Côte-Nord a reconnu l'existence de la Communauté Métisse du Domaine du Roy et de la Seigneurie de Mingan (CMDRSM) sur l'immense territoire qu'elle administre.

Cette MRC est la porte d'entrée de la Côte-Nord et son territoire se déploie à partir du majestueux Fjord du Saguenay sur 160km de littoral sur le fleuve St-Laurent. Elle compte un peu plus de 12 000 habitants et rassemble huit municipalités et une réserve amérindienne, établies comme suit : d'ouest en est Tadoussac, Sacré-Cœur, Les Bergeronnes, Essipit, Les Escoumins, Longue-Rive, Portneuf-sur-Mer, Forestville et Colombier.

C'est à l'unanimité que les maires présents à la réunion ont accepté cette proposition de reconnaissance, qui fait de la MRC Haute-Côte-Nord la première MRC à reconnaître formellement la composante Métisse de sa population. Elle rejoint ainsi les Municipalités de Saguenay, Sacré-Cœur, Les Bergeronnes, Longue-Rive et Forestville, qui ont déjà reconnu la Communauté Métisse comme partie intégrante de leur population.

Le président et chef de la CMDRSM Jean-René Tremblay «accueille dans l'honneur et la joie cette autre reconnaissance de l'identité autochtone de son groupe et remercie les élus municipaux de leur ouverture d'esprit face aux préoccupations des Métis». Il ajoute «que la position du Gouvernement du Québec à l'effet de nier l'existence de Communautés Métisses au Québec est totalement déconnecter des réalités culturelles et historiques de nos régions. Le Québec est très en retard par rapport aux autres provinces Canadiennes en ce qui a trait à la question Métisse, et cela a comme conséquence de priver les Communautés Métisses historiques d'une aide Fédérale dont elles auraient grandement besoin, entre autre dans les domaines de la santé, de l'éducation et du développement économique. Les Communautés étant situées en région, on comprendra que ce sont ces dernières qui souffrent au premier chef de l'inaction du gouvernement Charest».

Le chef Métis conclue que «par ces gestes de reconnaissance des communautés Métisses sur leur territoire, les élus de nos municipalités lancent un message clair aux gouvernements supérieurs : il existe sur le territoire du Saguenay, Lac-St-Jean, Côte-Nord, deux groupes autochtones distincts dont il faut tenir compte, les Indiens et les Métis».

Pour plus d'information, contactez

René Tremblay, porte-parole CMDRSM  
418.693.9147 ou 418.674.2472